



GARGAS *Info*

N° 5
Novembre 2013

TRAVAUX D'URBANISATION CHEMIN D'ENFOURNIEL

Aménagement d'une partie du chemin d'Enfourniel, de la place de l'Eglise jusqu'à l'intersection avec la rue de la Source.

Renforcement et recalibrage de la voie, réalisation d'un dispositif de bordurage avec la création d'un trottoir en béton bitumineux sur l'un des côtés et busage du fossé côté opposé.

Ces travaux à charge de la CCF sont réalisés par l'Entreprise ECTP.



Pose réseau pluvial



Pose des bordures

AMENAGEMENT DU CARREFOUR : ROUTE DE LA MOUSSAGUES, ROUTE DE LA GRANDE BORDE

A la demande de la municipalité, le Conseil Général a aménagé ce carrefour dangereux pour améliorer la visibilité et la sécurité des usagers.



Carrefour CD 45 / CD 77

Ces travaux sont à la charge du département.

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vote du compte administratif 2012 :
Fonctionnement Recette : 407 103,20 € Dépenses : 287 489,60 €
Investissement Recettes : 41 705,43 € Dépenses : 79 077,93 €
Excédent global de clôture au 31 12 2012 : 614 694,62 €
Cet excédent a été affecté aux programmes d'investissements en cours et à réaliser au budget 2013.
- Vote des taux communaux après déduction des taux de la CCF
TH : 11,46 % TFB : 5,17 % TFNB : 52,89 % CFE : 13,80 %
Les taux 2013 ont été votés sans augmentation.
- Vote du budget 2013 :
Fonctionnement Recette Dépenses : 463 849,21 €
Investissement Recette Dépenses : 895 051,41 €
- Attribution de subventions aux associations du village :
AOG, chasse : 900 € Boléga (fête locale) : 5 800 €
- Subvention caisse des écoles : 500 € + 960 € classe découverte
- Une subvention exceptionnelle de 1 000 € a été allouée aux sinistrés des inondations du sud du département (AMF).
- Restructuration de la garderie et mise en place de la cantine le mercredi en raison de la réforme des rythmes scolaires.
- Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.
- Dépôt du permis de construire de l'atelier municipal.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 23 et 30 mars et aux élections européennes du 25 mai 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales.
Les inscriptions sur les listes électorales se font en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2013.

RECENSEMENT MILITAIRE : FILLES ET GARCONS

Vous devez vous faire recenser, le mois de vos 16 ans, auprès du secrétariat de la Mairie, une attestation de recensement vous sera remise.
Cette attestation est obligatoire pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire...

BREVES CCF

Création d'un Relais Assistante Maternelle « RAM » .
La CCF a décidé de créer au 1^{er} janvier 2014 un RAM itinérant pour les communes n'en disposant pas et notamment Gargas, afin de répondre aux demandes des assistantes maternelles. Les assistantes maternelles de Gargas pourront se retrouver sur les communes de Villaudric et de Cépet.

CRECHE

La CCF dispose de trois établissements (Bouloc, Castelnaud et Fronton). Au 1^{er} janvier 2014, une nouvelle crèche BébéBiz ouvre ses portes à Eurocentre.
La commune dispose de 4 places en crèche pour nos tout-petits (renseignements dans le journal CCF page 14).

DATES A RETENIR

- 20 décembre : Noël des enfants à la salle des fêtes.
- 17 janvier : Traditionnelle cérémonie des vœux.
- 16 février : Traditionnel repas de la municipalité

CONTACT

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.
En cas d'absence, n'hésitez pas à vous adresser aux adjoints ou aux élus.
Téléphone : 05 61 84 95 80 - Fax : 09 75 24 81 01
mairie.gargas@wanadoo.fr
secretariat.mairie.gargas@orange.fr

OUVERTURE DU SECRETARIAT

- Lundi et Jeudi 14 h à 17h
- Mardi 16 h à 19 h
- Vendredi 9 h à 12 h

Bulletin Municipal édité et imprimé par la commune

LE MOT DU MAIRE



Gargas fait partie de la Communauté de Communes du Frontonnais depuis le 1^{er} janvier 2013, j'ai le plaisir de joindre au bulletin municipal son premier journal d'information et son agenda 2014.

La CCF aidera la commune à aller plus loin et à répondre aux enjeux de demain tout en respectant son identité et sa particularité.

En mutualisant les moyens, la CCF a pour objectif d'harmoniser et de proposer sur son territoire divers services liés à ses compétences.

La commune bénéficie de l'ensemble de ces services et des équipements structurants que, seule, elle n'aurait jamais pu réaliser.

Sur le territoire de la CCF, la commune dispose, entre autre, pour les tout-petits, de places en crèche, pour les jeunes de 11 ans à 17 ans, de centres d'Animation jeunesse (CAJ) pour les jeunes de 15 à 25 ans d'un centre d'information jeunesse (CIJ), de divers services d'aide à la personne, notamment le transport à la demande. Vous découvrirez toutes ces informations dans le journal de la Communauté des Communes.

La maison des jeunes intercommunale sera construite début 2014 sur un terrain cédé par la commune de Bouloc et sera ouverte à nos jeunes gargassiens.

Afin de financer l'ensemble des charges transférées par les communes à la CCF, le Conseil Communautaire a voté les taux d'imposition nécessaires à ce financement.

Nous venons de recevoir les avis d'imposition où apparaissent, dans une nouvelle colonne, les montants qui reviennent à la CCF. Il ne s'agit pas d'un nouvel impôt mais d'une répartition de l'imposition entre la commune et la communauté. En conséquence, le Conseil Municipal soucieux de ne pas augmenter la pression fiscale a décidé, lors du vote du budget, de diminuer le taux des 4 taxes communales proportionnellement au taux des 4 taxes intercommunales.

En cette période de fin d'année, les élus et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne lecture de ces bulletins d'information.

Janine Gibert.

VIE SCOLAIRE

La semaine de 4 jours et demi prévue par la réforme des rythmes scolaires a été mise en place au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) dès la rentrée 2013.

Cette réforme a nécessité des aménagements pour l'accueil des enfants.

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place :

- une garderie municipale pour l'accompagnement des enfants pendant le temps périscolaire (durant la pause méridienne et de 15 h à 16 h le mardi).
- la cantine suivie d'une garderie municipale jusqu'à 17 h le mercredi.

Elodie a été recrutée afin de venir en aide aux agents affectés à la vie scolaire.



Christine, Elodie, Chantal, Kathy



Les enseignantes
Mme Martin
Directrice,
Mme Fernandez

L'effectif du RPI est de 192 élèves pour un total de 8 classes réparties sur les trois communes : la maternelle à Villariès, le 1^{er} cycle à Bazus et le 2^{ème} cycle à Gargas. Le RPI accueille 63 enfants de Gargas, 58 de Bazus et 71 de Villariès.

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves de GS, CP, CE1, CE2 partiront en 2014 en classe découverte. Afin de réduire la participation à la charge des familles, le Conseil Municipal a alloué une subvention de 30 € par enfant de la commune (soit au total 960 € pour 32 enfants de Gargas).

LES PARENTS D'ELEVES VOUS INFORMENT

Comme chaque année, l'école maternelle du RPI Bazus-Gargas-Villariès organise une vente de croissants le **samedi 25 janvier 2014**.

Les bénéfices de cette vente serviront à participer au financement des projets de l'école maternelle.



Restauration vitraux existants



Eglise avec son horloge



Peinture intérieure et pose de vitraux

Afin d'entretenir et de préserver le patrimoine communal, la municipalité a décidé en 2009 de restaurer l'église construite au début du XXe siècle.

Le cabinet d'architectes FONTANA/MAYNARD de Saint Jory a assuré la maîtrise d'œuvre.

Divers travaux ont été réalisés : gros-œuvre, charpente, zinguerie, réfection de la toiture, menuiseries, peinture intérieure (1 500 m² de murs peints soit 800 kg de peinture !), restauration d'une cloche du XVIIIe siècle, entretien des 4 autres cloches, pose paratonnerre, parafoudre, installation de l'horloge, restauration des vitraux existants, pose de nouveaux vitraux, électricité, création de sanitaires, reprise de l'ensemble du pluvial.

Montant des travaux 343 866 € HT
Subvention du conseil général 222 516.73 €



Cloche du XVIIIe siècle



Reprise totale de la zinguerie



Restauration charpente



Réfection toiture

TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES ET AMENAGEMENT DES ABORDS



Salle des fêtes



Aire de jeux

Travaux réalisés à la salle des fêtes : remplacement des dalles du plafond, peinture intérieure, réaménagement de la cuisine, rénovation des sanitaires et construction de toilettes handicapés, mise aux normes de l'installation électrique, de l'alarme incendie et pose de portes coupe-feu, menuiseries ...

Une subvention de 41 % a été accordée par la préfecture pour la réalisation de ces travaux.

Aménagement des abords de la salle des fêtes : point de regroupement de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, création de deux places de stationnement pour handicapés, plantations diverses et aménagement de l'aire de jeux.

Tous ces travaux ont été subventionnés, une partie par le Conseil Général et l'autre partie par la Préfecture.



Cuisine



Aménagements extérieurs

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU CENTRE DU VILLAGE



Station d'épuration

La construction de la station d'épuration est terminée et elle sera très prochainement mise en service. Elle se situe Chemin du Cimetière en bordure du ruisseau.

C'est une station de type «lit sur filtres plantés de roseaux». Ce système rustique d'assainissement collectif s'intègre parfaitement au paysage, la partie émergente du sol est uniquement constituée de roseaux. Il offre un bon niveau de qualité de traitement des eaux usées tout en respectant l'environnement.

Les réseaux réalisés précédemment, grande rue Cassebiau, place de l'Eglise et place de la Balance sont raccordés à la station qui collectera une soixantaine de branchements de particuliers.

1 100 mètres de réseau de collecte des eaux usées ont été réalisés, rue des Sports, route de la Grande Borde, chemin du Cimetière.

Montant des travaux : 401 206 HT
A charge de la commune : 40 000 €



Station d'épuration



Pose du réseau Rue des Sports

Montant des travaux : 401 206 HT
A charge de la commune : 40 000 €



Route de la Grande Borde

TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RESEAUX : Electrique, éclairage public, téléphone.

Travaux réalisés route de la Grande Borde, rue des Sports, chemin d'Enfourniel, chemin de la Bourdicole. Ces travaux sont subventionnés par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute Garonne et le Conseil Général.

TRAVAUX D'URBANISATION



Rue des Sports

Après avoir réalisé la pose du réseau d'assainissement collectif, l'enfouissement des réseaux électrique, éclairage public et téléphone, des travaux d'urbanisation ont été réalisés : création trottoir, reprise du réseau pluvial, réfection chaussée. Les travaux d'urbanisation rue des Sports s'inscrivent dans le cadre du pool routier et les travaux d'urbanisation route de la Grande Borde et de Béou (routes départementales) dans le cadre d'un programme de travaux d'urbanisation du Conseil Général.



Route de la Grande Borde